

LE BUDGET FÉDÉRAL 2003-2004 - INFORMATIONS

Qu'a promis le Premier ministre dans le discours du Trône?

Septembre 2002

« Le gouvernement entend ... travailler avec ses partenaires dans le but d'accroître l'accès aux ... services de garde à l'enfance de qualité ... »

Comment ont réagi les militants et militantes en faveur des services de garde?

Voici quelques bribes :

ACPSGE :

« Les services de garde à l'enfance de bonne qualité sont une pierre angulaire d'un bon système éducatif à la petite enfance et un volet important d'une stratégie globale pour lutter contre la pauvreté des familles ... La vision prônée dans le discours du Trône doit s'actualiser par un plan d'action à long terme et par une enveloppe financière substantielle ».

YWCA du Canada :

« Pour la première fois depuis dix ans, le gouvernement du Canada reconnaît les besoins des mères démunies et des mères monoparentales en matière de logement, d'assistance financière, de services de garde et de soutien pour leurs enfants ayant des besoins spéciaux. Pour vraiment faire une différence dans la vie des familles, il faut absolument se donner, avec les provinces, une vision concertée et intégrée en ce qui a trait au seuil de revenu suffisant, à l'accès à un logement sécuritaire et à l'accès à des services de garde de qualité ».

Campagne 2000 :

« Nous nous attendons à une stratégie fédérale énergique, pluriannuelle et assortie de fonds substantiels... Nous nous attendons à ce qu'Ottawa assujettisse les fonds versés aux provinces pour le développement des enfants à des conditions et que le gouvernement fédéral exige des provinces un investissement dans des services de garde à l'enfance de qualité pour assurer l'expansion du réseau au Canada ».

Parents pour des services de garde de qualité - Nouveau-Brunswick

« Nous comptons sur le gouvernement fédéral et sur son leadership pour que soit développé au Canada un système de services de garde subventionnés par l'État et accessibles à tous les enfants, quelle que soit la situation de leurs familles. Nous demandons au gouvernement fédéral d'adopter un plan d'action quinquennal et de procéder à la mise en œuvre d'un système intégré de services de garde à l'enfance ».

Qu'ont dit les militantes et les militants en faveur des services de garde au cours des consultations prébudgétaires et de la campagne « une note de service à John Manley »?

Quelques bribes :

« Les services de garde à l'enfance de bonne qualité sont une pierre angulaire d'un bon système éducatif à la petite enfance et un volet important d'une stratégie globale pour lutter contre la pauvreté des familles. L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a indiqué au Comité des finances que le Canada était un des rares pays développés et hautement industrialisés à ne pas s'être doté d'une politique fédérale en matière de services de garde ou d'un système de services de garde viables et subventionnés par l'État. »

« ... La Coalition of Child Care Advocates of BC a déclaré : nous savons que le fait d'avoir un revenu suffisant et de bénéficier d'un bon départ dans la vie a des effets positifs et à long terme et que cela favorise la croissance, le développement et l'épanouissement de nos enfants. La Saskatchewan Early Childhood Association et la Manitoba Child Care Association ont renchéri dans le même sens. »

« ... des témoins ont recommandé d'investir davantage dans des services de garde ... destinés aux enfants de six à douze ans. Plusieurs organismes, notamment la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants, ont insisté sur la nécessité d'avoir du financement stable et des normes nationales. » (rapport du Comité permanent des finances)

Dans « une note de service à John Manley », nous avons insisté pour que le ministre des Finances et le gouvernement fédéral fassent des services de garde à l'enfance de qualité une priorité et qu'ils :

- adoptent un nouveau plan d'action pour le développement d'un système intégré de services de garde à l'enfance en investissant, la première année, soit en 2003-2004, la somme d'un milliard de dollars; en 2004-2005, 2,2 milliards; en 2005-2006, 3,2 milliards; et en 2006-2007, 4,5 milliards; pour un total, sur quatre ans, de 10,9 milliards de dollars.
- concluent une entente provinciale-territoriale cohérente laquelle exigera de la part de toutes les provinces et des territoires d'utiliser les fonds fédéraux uniquement pour la mise en œuvre d'un système intégré de services de garde à l'enfance.
- concluent des ententes provinciales-territoriales qui permettront à tous les enfants du Canada, sans égard au revenu de leur famille, à l'endroit où ils vivent ou à la situation d'emploi de leurs parents d'avoir accès, dans leur collectivité, à toute une gamme de services de garde réglementés et intégrés, de bonne qualité, et abordables.
- exigent de chaque gouvernement provincial et territorial de travailler de concert avec les corps publics pertinents, les peuples autochtones et les organismes communautaires à la planification et à la mise en œuvre de services de garde responsables et adaptés aux besoins des différentes collectivités.

Quelle est l'opinion de la population canadienne?

Quelques bribes :

- 90 % des Canadiens et Canadiennes appuient fortement (51 %) ou appuient (39 %) l'énoncé suivant : « Le Canada devrait se doter d'un programme concerté de garde à l'enfance »
- 86 % croient fermement (32 %) ou croient (54 %) « en un système de services de garde subventionnés par l'État pour permettre à tous les enfants canadiens d'avoir accès à des services de garde à l'enfance de qualité ».
- 90 % appuient fortement (41 %) ou appuient (49 %) l'énoncé suivant : « Avoir accès à des services de garde de qualité est une condition essentielle pour assurer la prospérité du Canada ».
(*nov./déc., 2002 – sondage national*)

Le Canada a-t-il les moyens d'investir l'argent de nos impôts dans un système pancanadien de services de garde à l'enfance?

- ✓ Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a diminué ses dépenses dans les programmes sociaux. Notre gouvernement a décidé de privilégier les compressions budgétaires et la réduction du déficit fiscal. Maintenant, nous avons des surplus et, selon les prévisions, ces surplus devraient augmenter au cours des deux prochaines années pour atteindre 10 milliards en 2002-2003 et 17 milliards en 2003-2004.
- ✓ Après dix ans de compressions dans nos programmes sociaux, le Canada se retrouve en retard sur plusieurs pays, dont les É.-U., au chapitre de services de garde subventionnés par l'État. Au Canada, seulement 5 % des enfants de trois ans fréquentent un service éducatif à la petite enfance comparativement à près de 100 % dans des pays comme la France, la Belgique, l'Italie, l'Islande et la Nouvelle Zélande.
- ✓ Les économistes nous disent que, de nos jours, pour chaque dollar investi dans un bon service de garde à l'enfance, le rendement futur sera d'au moins deux ou trois dollars.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter :

- *Rapport du Comité permanent des finances (novembre 2002) au*
<http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/FINA/Studies/Reports/finarp02-f.htm>
- *L'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2003 au* <http://www.policyalternatives.ca>

ANALYSE DU BUDGET : CE À QUOI ON S'ATTENDAIT

- A. Est-ce que dans son budget le gouvernement fédéral s'engage à financer une stratégie pan-canadienne en matière de services de garde, fondée sur des principes directeurs?

Est-ce qu'il y a obligation d'attribuer les fonds uniquement à des services de garde réglementés? Est-ce que le principe d'universalité est sauvegardé – à savoir procurer les services à tous les enfants sans égard à leurs habiletés, leurs conditions économiques, sociales, culturelles, linguistiques, à la région où ils habitent ou la situation d'emploi de leurs parents.

- B. Quels montants sont alloués aux services de garde réglementés?

Les montants sont-ils égaux, supérieurs ou inférieurs à 10,9 milliards pour les quatre prochaines années?

- C. Est-ce que les provinces et les territoires ont des comptes à rendre au gouvernement fédéral et à la population en rapport à l'utilisation des fonds?

Exige-t-on un rapport régulier et détaillé sur les progrès réalisés et les dépenses effectuées?

- D. Parle-t-on de cibles et d'échéanciers?

Est-ce qu'il est question d'objectifs à atteindre au cours de la première phase de la stratégie nationale en matière de services de garde? Exemple : en 2007, tous les enfants de 3 à 5 ans dont les parents le souhaitent auront accès à un service éducatif et de garde à l'enfance.